

Attestations et certificats

Commune de Retiers

Des attestations ou des certificats sont nécessaires à un moment de la vie courante comme une autorisation de sortie du territoire, une copie conforme d'un document, une légalisation de signature, une attestation d'accueil ou un titre de séjour...

- => [L'autorisation de sortie de territoire](#)
- => [La copie conforme](#)
- => [La légalisation de signature](#)
- => [L'attestation d'accueil](#)
- => [Le titre de séjour](#)
- => [L'extrait de casier judiciaire \(bulletin n°3\)](#)
- => [Le certificat de vie commune](#)
- => [Le certificat de vie](#)